

Immobilier

Paraît le premier mercredi du mois



Le projet de **Timothée Giorgis Architectes**, tel qu'il devrait se présenter en 2028. Des immeubles bas aux lignes brisées et aux façades courtes, une place centrale parsemée de jardins à thème. ARCHIVES

Le nouveau souffle d'une coopérative

> Genève • Le quartier Vieusseux-Villars-Franchises s'étoffe de 550 nouveaux logements. Un chantier sur quinze ans va redessiner le secteur

> Le jeune bureau Timothée Giorgis Architectes vient d'être désigné lauréat

Géraldine Schönenberg

«On était de Genève ou de Vieusseux», se souvient une locataire. Émergeant dans les années 30, la Cité Vieusseux, quartier de la Rive droite, au plan d'ensemble défini par l'architecte Maurice Braillard, fut pensée comme un village dans la ville avec son agora de verdure plantée d'immeubles bas, offrant des logements décentés à la population ouvrière ainsi que des équipements collectifs. Ce modèle d'habitation sociale fonctionnant en coopérative succédait, sous la pression démographique, aux cités-jardins bâties dès 1920 à l'écart de la ville ancienne. Un type d'habitat imaginé par des humanistes avant-gardistes et qui avait pour fondements des valeurs comme la solidarité et la mixité sociale.

S'étendant sur un terrain de 10 hectares, le secteur prospéra en même temps que la ville, s'intitulant aujourd'hui «Vieusseux-Villars-Franchises». Regroupant des constructions hétérogènes sorties de terre entre les années 30 et les années 80, le complexe d'habitation avait besoin d'une métamorphose tout en douceur pour préserver le confort de ses résidents, tous locataires et sociétaires de la coopérative.

«Les habitants ont une qualité de vie qu'on ne trouve pas ailleurs. Mais depuis les années 80, le quartier n'a pas bougé. A l'époque où la coopérative a acheté ce terrain, avant la Deuxième Guerre mondiale, c'était une campagne. Puis la ville s'est agrandie et nous a environnés...», explique le président de

la SCHG (Société coopérative d'habitation Genève), Albert Knechtli. «Sur le plan genevois, le système coopératif a tardé à entrer dans les mœurs, ajoute-t-il. Contrairement au canton de Vaud et aux cantons alémaniques où il est développé depuis longtemps et fonctionne très bien.»

Au début des années 2000, la SCHG envisage donc de restructurer le secteur de façon à harmoniser l'enveloppe architecturale ainsi que le confort de ses habitants, aux niveaux acoustique, thermique et des surfaces des appartements. Dix ans d'attente pour voir le projet démarrer enfin. Un réaménagement délicat puisqu'il impliquait, en plus de la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI), la Ville et l'Etat de Genève, la construction de centaines de logements imposant la création de nouveaux équipements collectifs. «Il faut reconnaître que l'aménagement d'une parcelle de cette dimension était de nature à perturber les autorités», avoue Albert Knechtli.

Ce partenariat public-privé a nécessité une mise au concours pour arriver enfin à un consensus. Le projet «Papillon» de Timothée Giorgis Architectes a été plébiscité par le jury. Le jeune architecte lauréat, dont le bureau a six ans d'existence, a fait du phasage (chantier par étapes) sur quinze ans une priorité: «Si vous faites des volumes trop importants, vous vous retrouvez plusieurs années avec un mur pignon non construit dans l'at-

tente d'un développement futur. On s'est dit que plusieurs bâtiments plutôt qu'un très long ce serait la meilleure solution. Ce sont des entités autonomes, on en bâtit un qui vit pour lui-même et, plus loin, on commence un autre chantier.»

Au niveau de l'aménagement de cette parcelle généreuse, l'architecte évoque la devise de Léon Battista Alberti: «La ville est une grande maison et la maison est une petite ville», traitant l'urbanisme de la même façon que l'architecture, estimant qu'une rue

«L'architecture doit être d'abord pensée pour répondre aux besoins de l'homme»

peut s'appréhender comme un couloir, une place comme un salon et que la problématique spatiale à des échelles différentes peut être envisagée de la même façon pour obtenir une cohérence de l'ensemble. «De par l'échelle territoriale du secteur, l'implantation d'une nouvelle réalisation devait être cohérente par rapport au contexte existant et à la problématique paysagère, en définissant des espaces publics, des dégagements visuels, et en trouvant une harmonie entre l'ensemble des caractéristiques du site et cela à toutes les échelles, jusqu'à celle de la pièce de

l'appartement», énonce Timothée Giorgis.

Soucieux de préserver l'âme sociale du lieu, le bureau d'architectes a redessiné ce périmètre de forme triangulaire en imaginant un espace central ouvert, à la manière d'une place de village pour favoriser le lien social et intergénérationnel. «Nous avons conçu une suite de jardins à thème: d'enfants, aromatique, fleuri, potager et aquatique avec un étang qui récupère les eaux de pluie», révèle l'architecte.

Cet îlot de verdure distribue quatre «poches» définies chacune par des constructions aux lignes brisées en retrait par rapport aux différentes artères de la ville. «Au XIXe, on construisait des bâtiments en front de rue, c'est ainsi que l'on concevait l'urbanisme. Nous avons pris le parti au contraire de densifier le centre, ce qui permet de rapprocher les habitants entre eux tout en évitant les nuisances phoniques», explique l'architecte. La forme des bâtiments en angle est un des points forts du projet. «Nous voulions éviter, par ce biais-là, des frontalités, des vis-à-vis trop forts et offrir de nombreux dégagements et perspectives lointaines, ce qui permet, au niveau visuel, d'avoir une perméabilité à travers le site», ajoute Timothée Giorgis. Pour favoriser l'échange entre les habitants, les immeubles de neuf étages ont tous des entrées qui donnent sur la cour centrale. La bibliothèque a été pensée au centre, d'autres bâtiments

publics (salles de sport, écoles, crèche, maison de quartier, etc.) ont été répartis sur le périmètre de manière à dynamiser le site et encourager la mixité sociale.

Quant à l'habitat proprement dit, il est conçu à l'image de la parcelle: un hall d'entrée spacieux distribuant des pièces qui peuvent changer de fonction suivant les besoins des habitants. «C'est une typologie classique, bourgeoise des années 20, on n'a rien inventé, explique l'architecte. Ce plan nous semble très approprié par rapport à l'évolution de la société car il a cette capacité de flexibilité et d'adaptabilité en fonction des modes de vie.» Colocation, famille monoparentale, toutes les configurations liées aux nouveaux modes de vie sont censées s'insérer facilement dans cette répartition traditionnelle de l'espace. De plus, la mixité sociale est accentuée, le plan prévoyant des appartements de différentes tailles sur le même palier de façon, par exemple, à ce qu'une personne âgée côtoie une famille et ne soit pas ostracisée. «C'est une des grandes richesses de notre métier car il permet un éventail de réflexions assez large. Nous nous intéressons beaucoup à ces problématiques sociales, car l'architecture doit être d'abord pensée pour répondre aux besoins de l'homme», affirme l'architecte.

Exposition des 51 projets
du mardi 9 au jeudi 18 avril 2013 de 11h à 15h à l'Espace Hippomène, avenue de Châtelaine 7, Genève.

«C'est un lieu dans lequel les habitants se reconnaissent»

> Président du jury, l'architecte Carmelo Stendaro justifie son choix

Le Temps: Les projets étant anonymes, comment expliquez-vous que les cinq retenus soient suisses?

Carmelo Stendaro: J'ai moi-même été surpris car sur 51 dossiers, 38 inscriptions venaient de l'étranger. Le site et le programme sont

complexes. Pour répondre à un projet d'urbanisme, il faut avoir une bonne connaissance du territoire dans lequel on intervient. Il n'y a que les Suisses romands ou alémaniques qui peuvent avoir cette sensibilité car nous avons des thématiques très similaires. Le lien entre la qualité de l'architecture suisse et la pratique du concours est évident. Dans des pays comme la France ou l'Italie, les concours sont sur invitation, on choisit d'abord des personnes plutôt que des projets.

– Quelle est la particularité de cette parcelle?

– Il y a une stratification historique de plusieurs urbanisations (années 40, 70). Les projets primés, et notamment le projet lauréat, ont tenu compte de ces qualités originelles pour imaginer ce futur quartier. Maurice Braillard souhaitait poser des bâtiments dans des espaces verts. Ce qui existe actuellement suit cette logique: des petits bâtiments disposés sur un terrain très aéré. Evidemment, les contraintes de l'époque ne sont pas celles d'aujourd'hui au niveau de la population. Mais le projet lauréat reprend ces thèmes dans la mesure où il dégage des espaces

verts au centre et où il traite de jardins à thème.

– Le projet lauréat propose donc un changement dans la continuité?

– Oui puisqu'il s'agit de partir d'un centre constitué par un espace public majeur avec tout autour des immeubles aux gabarits homogènes qui se marient bien avec ceux existants, conférant une unité au quartier. Nous avons découvert, au travers des débats, que l'unité existe déjà malgré les urbanisations successives et que c'est un lieu dans lequel les habitants se reconnaissent et s'approprient les espaces publics. **Propos recueillis par G. S.**

En bref

Salon du bien-vivre durable
«Mieux!» ouvre ses portes à Pallexpo du 16 au 21 avril. Un nouveau concept alliant des propositions haut de gamme, de l'ébénisterie à la taille de pierre en passant par le mobilier de jardin, censées sensibiliser un public averti à la construction durable par le biais de la qualité des matériaux. Des ateliers et des conférences, telles «Le renouveau de l'architecture à Genève» et «La mobilité, l'enjeu majeur des villes de demain» ou encore une exposition sur les projets phares du Grand Genève veulent enrichir la réflexion sur l'avenir du paysage urbain. (LT)

Ouvert tous les jours de 14h à 22h

www.letemps.ch/immo